



Charte d'engagement en faveur des pollinisateurs dans les jardins

CHARTRE D'ENGAGEMENT EN FAVEUR DES POLLINISATEURS DANS LES JARDINS

Les signataires de la présente charte s'engagent à contribuer à l'amélioration de l'accueil des pollinisateurs sauvages sur notre territoire en réalisant des actions selon la liste ci-dessous

1

AUGMENTER LA NOURRITURE ET LES HABITATS FAVORABLES POUR LES POLLINISATEURS

- ☐ Favoriser la mise en place d'une mosaïque d'habitats où la végétation locale et sauvage se développe librement
- ☐ Appliquer le fauchage raisonné sur votre terrain
- ☐ Intégrer le plus possible, dans vos projets de végétalisation, la palette de végétal local et favorable aux pollinisateurs
- ☐ Créer des lieux accueillants pour les pollinisateurs en suivant les fiches d'aménagements

2

MIEUX CONNAITRE POUR PRÉSERVER LES POLLINISATEURS

- ☐ Aider à la réalisation d'un Atlas de Biodiversité Intercommunale
- ☐ Transmettre des informations sur les pollinisateurs présents sur votre terrain aux programmes de sciences participatives

M et/ou Mme :

.....

Adresse :

.....

.....

.....

.....

S'ENGAGE A

contribuer à agir pour améliorer les conditions des pollinisateurs par le respect des prescriptions de la présente charte.

Date :

Signature:

Le signataire s'engage à adapter sa gestion et à créer de la cohérence dans le territoire, à intensifier les efforts pour limiter les impacts sur la biodiversité et à encourager l'engagement en diffusant et faisant connaître la Charte Biodiversité. En contrepartie de son engagement, le signataire peut bénéficier d'un accompagnement technique, de la fourniture de documentations et d'outils de sensibilisation, de réunions d'informations et de sensibilisation pour permettre la compréhension des enjeux et de la mise en avant de ses actions et projets mis en oeuvre.